



UNIPAAR

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du Président

Page 2 et 3 : Etude Emploi et Rémunération

RESTEZ AU CONTACT



www.unipaar.fr



13 rue Pierre Bernardaud
87100 Limoges



07 86 58 66 29



alex.gerbaud@unipaar.fr



Les matchs
se préparent
également à
côté du terrain

A COTE DU FEVRIER 2024 TERRAIN



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Je vous propose de terminer le mois de février avec une (autre) bonne nouvelle. Vous aviez déjà noté il y a quelques semaines le prochain recrutement d'un nouveau collaborateur en charge de notre communication et de la gestion du réseau adhérents le mois dernier, qui marque une future étape du développement de l'UNIPAAR.

Deuxième bonne nouvelle, et je suis certain que vous n'avez pas manqué, puisque vous en avez été destinataires, la diffusion de notre Etude Rémunération et Emploi. Et nous en sommes fiers, d'abord de la forte participation, mais aussi fiers de ce bel outil de travail qu'il nous convient maintenant d'exploiter pour faire avancer la reconnaissance des salariés administratifs et assimilés du rugby, et affirmer nos positionnements dans une volonté de co-construction.

Dorénavant, chacun pourra observer que l'UNIPAAR est au travail et propose des contenus à la hauteur des enjeux et de l'importance de vos fonctions respectives.

J'y vois aussi l'occasion pour notre Mouvement de grandir et d'affirmer nos idées, de proposer un cadre de travail avec les différentes parties prenantes pour faire émerger un consensus en faveur de la reconnaissance de vos métiers.

Maintenant le ballon est dans notre camp, à nous de transformer l'essai pour la faire vivre partout où cela est possible, mais toujours avec vous !

Notre avenir ne sera qu'à vos côtés, parce nous croyons en la force du collectif.

Amitiés sportives,

Jean-Charles CISTACQ



Etude Rémunération et Emploi dans le rugby

Vous le savez, vous y avez très certainement même répondu, l'UNIPAAR a lancé la deuxième édition de son étude Rémunération et Emploi l'été dernier. L'heure est désormais venue de vous dévoiler ses résultats.

Pour commencer, un grand **MERCI** pour votre forte mobilisation puisqu'avec 443 répondants sur un peu plus de 1500 salariés administratifs et assimilés dans le rugby français, ce n'est pas moins de 28,5% de représentativité qui a été atteint. Ainsi, l'UNIPAAR considère que les résultats obtenus sont fidèles à la réalité et viennent renforcer notre légitimité auprès des différents acteurs de la discipline.

L'objectif de cette 2^{ème} édition est de fournir des éléments de compréhension sur les pratiques du secteur, sur la typologie des postes, les niveaux de rémunération, tout en proposant un retour sur la reconnaissance et le bien-être au travail, mais aussi d'**accompagner** chacun d'entre vous dans vos **projets professionnels** et la **construction de votre carrière** dans la discipline.

L'étude a été présentée à nos partenaires institutionnels, dans un premier temps à la Fédération Française de Rugby (FFR), l'enquête étant un des projets prioritaires de la convention de partenariat liant nos deux entités, puis à la Ligue Nationale de Rugby (FFR) et à l'Union des Clubs de Rugby Professionnel (UCPR). Une visioconférence avait au préalable également eu lieu avec les élus CSE UNIPAAR.

Synthèse : informations clés

Sur la base des 443 réponses de l'enquête (été 2023)

EMPLOI

- 88% des salariés sont en CDI, dont 92% à temps complet
- 57% ont un diplôme de niveau Bac+5 ou plus
- 🔴 36% ont le statut de cadre (gr. 6 à 8 CCNS)
- 🟢 50% a moins de 5 ans d'ancienneté dans sa structure, alors qu'un tiers des collaborateurs ont entre 31 et 40 ans

REMUNERATION

- 🔴 62% des salariés gagnent moins de 3.000€ brut mensuels
- 🟢 30% n'ont jamais eu de revalorisation salariale depuis leur embauche
- 🔴 La répartition par 13 fonctions types montrent des disparités fortes

RECONNAISSANCE

- 🔴 54% des salariés n'ont jamais eu d'évolution de poste
- 🟢 57% reconnaissent que leur hiérarchie est attentive au bien-être au travail, mais 42% estiment qu'ils ne bénéficient d'aucune reconnaissance de leur travail
- 🔴 Un quart des salariés a une motivation faible ou nulle pour continuer à travailler dans le rugby



🔴 : Situation en dégradation depuis l'étude Rémunération et Emploi de 2021.

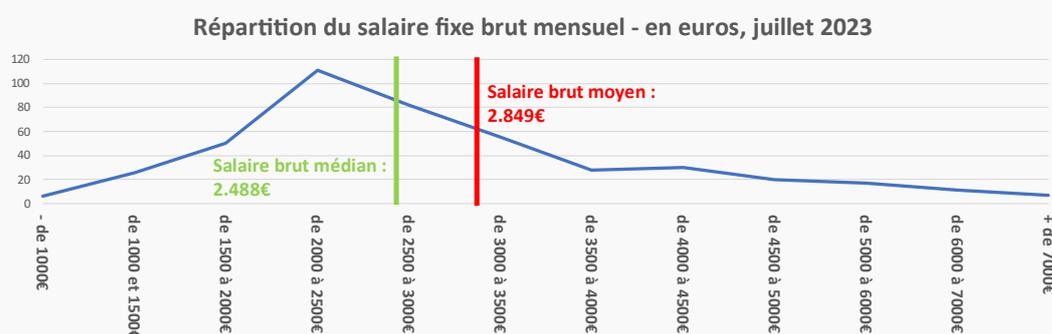
🟢 : Situation en amélioration depuis l'étude Rémunération et Emploi de 2021.

□ : Si absence de flèche, données manquantes ou non étudiées en 2021.



Nous voulons également vous préciser que ces données sont riches en enseignements, vous avez certainement déjà pu la feuilleter, mais surtout, elle revêt un caractère unique. Effectivement, le rugby est désormais la **seule discipline sportive** à posséder une telle addition d'informations pour les salariés administratifs et assimilés. C'est pour cette raison que nous vous demandons, de garder la version complète de cette étude pour vous, et de possiblement **diffuser simplement la synthèse** qui vous a également été transmise.

Rémunération : montant de salaire, part fixe



- Alors que le salaire brut médian est estimé à 2.849€, Le montant de rémunération majoritairement pratiqué se situe entre 2.000 et 2.500€ mensuel brut, soit par exemple 1.755€ net de salaire net avant impôts pour un salaire de 2.250€.
- 62% des collaborateurs ont un salaire inférieur à 3.000€ mensuel brut, 19% inférieur à 2.000€.



Alors maintenant quelles suites à donner ? Quelles seront les finalités de cette étude ?

Vous pouvez compter sur nous, elle ne sera pas ranger au fond d'un tiroir (ou d'un disque dur), nous désirons bien évidemment l'à faire vivre.

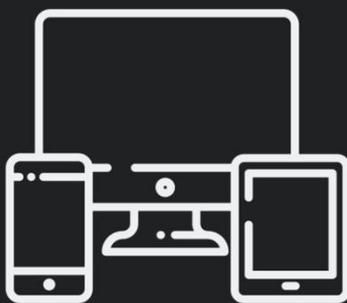
D'abord la faire vivre par vous, en l'utilisant, en mobilisant ses données, en contactant Alex pour un suivi personnalisé en fonction de votre poste actuel, votre ancienneté dans la structure et dans la discipline, votre niveau de diplôme, etc...

Elle peut aussi être un support pour les élus CSE dans le cadre des réunions avec les représentants de l'employeur dans chaque structure, des supports et des données spécifiques aux types de structures peuvent nous être demandées comme base de travail.

Mais elle va également servir à l'UNIPAAR ! Tout d'abord en faisant grandir la notoriété et la reconnaissance de l'UNIPAAR, et montrer la qualité des services proposés à nos adhérents actuels, et aussi futurs ! Mais aussi également car, lors de nos différents rendez-vous avec la FFR, la LNR et l'UCPR, nous avons demandé la création d'un groupe de travail pour faire émerger des propositions, négocier des avancées qui pourront, nous l'espérons, améliorer vos conditions de travail et remettre au premier plan vos besoins pour exercer vos métiers plus sereinement.

Bien entendu, ce processus prendra du temps et doit être acté officiellement par les différentes instances compétentes, mais il s'agit d'une première pierre à l'édifice que nous comptons bien faire prospérer.





COMMENT ADHÉRER ?

Rendez-vous sur notre site unipaar.fr
pour une adhésion 100 % en ligne



📞 07 86 58 66 29

✉ contact@unipaar.fr

📍 47/49 avenue Simon Bolivar
75019 Paris

🌐 unipaar.fr



Notre partenaire

